VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOLISME PARENTS SÉPARÉS D UN ADO DE 13 ANS

Par Zeillena Postée le 25/01/2024 21:58

Bonjour Mon ex conjoint qui est le pere de mon fils de 13 ans a un souci avec l alcool . Deja depuis notre vie ensemble , il avait cette addiction et j avais essaye de l aider mais cela n a pas fonctionné. Aujourdhui, il met notre fils en danger car notre fils est diabetique de type 1 et a une pompe à insuline. Cela requiert d etre vigilant à tout instant meme la nuit or monsieur boit. Hier soir a 22h30, je l ai eu au telephone et c etait la cata. J ai donc decide de recuperer mon fils . Il est en garde alternee 1 semaine sur 2. Mon ex conjoint est daccord pour se soigner et me confier la garde le temps qu il aille mieux. Ma question est la suivante : pensez vous que mon fils ait pu remarqué l addiction de son pere ? Il a notamment des resultats à l ecole tres irreguliers ... Comment aborder ce sujet avec lui? Je vous remercie de votre aide.

Mise en ligne le 26/01/2024

Bonjour,

Vous nous expliquez bien le contexte que vous traversez et qui suscite chez vous de l'inquiétude pour votre fils.

Il est tout d'abord très positif que votre ex conjoint ai pris la décision d'entamer une démarche de soin. C'est important pour lui mais votre fils pourra de plus être accueilli à l'avenir chez son père dans de meilleurs conditions.

Nous ne pouvons préjuger si votre fils a pu remarquer l'addiction de son père. Il parait cependant important d'essayer effectivement d'aborder le sujet avec lui afin de mesurer s'il ressent des inquiétudes ou des insécurités. Trouver les mots ou "l'angle" adapté pour aborder le sujet n'est toutefois pas simple. De fait nous vous transmettons en bas de réponse un lien vers un article intitulé " Mon conjoint boit, comment en parler à mes enfants?". Cet article propose des conseils généralistes pour amener le dialogue et met en avant l'importance de permettre à votre enfant d'exprimer ses ressentis.

S'il s'avérait que votre fils soit perturbé par la situation, il existe des lieux où il peut trouver un espace de parole et de soutien auprès de professionnels. Il y a notamment une Maison des Adolescents à proximité du secteur géographique que vous nous avez indiqué. Vous trouverez également en bas de réponse un lien vers les coordonnées de cette structure.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Mon conjoint bois, comment en parler à mes enfants?
- Maison Des Adolescents de Caen